CANQ
TR
1481
29
Broch.

Recherches transport

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
MAR 4 1986
TRANSPORTS QUÉBEC

29

Enquête auprès des expéditeurs manufacturiers sur leurs besoins en transport

Ministère des Transports
Centre de documentation
930, Chemin Ste-Foy
6e étage
Québec (Québec)
G1S 4X9

CANQ
TR
GE
LF
120
29

Transports
Québec

No de codification: RTQ-85-06

Titre:
Enquête auprès des expéditeurs manufacturiers sur leurs besoins en transport

Auteur du rapport:
Serge Gauthier
Direction de la programmation

Étude produite par le ministère des Transports du Québec.

Pour obtenir un exemplaire du rapport:
- Direction des communications
  Jacques De Rome, directeur.

  Secrétariat de la rédaction:
  700, boul. Saint-Cyrille Est
  Place Hauteville, 18e étage
  Québec (QC)
  G1R 5H1 (418) 643-7052

Pour consultation:
- Centre de documentation
  700, boul. Saint-Cyrille Est
  Place Hauteville, 24e étage
  Québec (QC)
  G1R 5H1 (418) 643-3578

- Centre de documentation:
  1410, rue Stanley, 8e étage
  Montréal (QC)
  H3A 1P9 (514) 873-5467

Dépôt légal: 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0228-5541
Composition: Composition Orléans Inc.

«RECHERCHES TRANSPORT»

Dans la foulée du livre blanc sur la politique québécoise de la recherche scientifique, «Les voies de l'avenir», rapport de conjoncture sur la recherche-développement en transport au Québec, a fait ressortir l'urgence de consacrer des efforts particuliers à la diffusion des résultats de recherche.

«Recherches Transport» se veut une réponse simple et concise à cet objectif d'accessibilité à l'information scientifique.

Ce document technique s'adresse à toute personne, entreprise ou institution dont les champs d'intérêt concernent les disciplines reliées au transport. L'auteur de la recherche présente lui-même un résumé clair de son travail.

«Recherches Transport» est publié par la Direction des communications du ministère des Transports pour le compte du Comité ministériel de la recherche.

Comité ministériel de la recherche
Pierre La Fontaine, président

156284

Enquête auprès des expéditeurs manufacturiers sur leurs besoins en transport

La connaissance actuelle des pratiques et des besoins des expéditeurs en matière de transport de marchandise est très fragmentaire. Pour combler cette lacune le ministère des Transports a effectué une enquête auprès des 600 établissements industriels répartis dans tout le Québec, afin de mieux connaître les pratiques du secteur manufacturier en matière de transport.

Voici succinctement les principaux résultats obtenus par cette enquête.

Le volume de transport industriel québécois s'élève à plus de 200 millions de tonnes de marchandises annuellement, tant pour les approvisionnements que pour les expéditions et, à cause de leur poids industriel considérable, les établissements de la région de Montréal jouent dans cet ensemble un rôle largement dominant.

Dans l'ensemble du Québec, 60% des approvisionnements industriels proviennent du territoire québécois, et 68% des expéditions y sont destinées. La région immédiate des établissements joue un rôle beaucoup plus important dans les échanges industriels que l'ensemble des autres régions du Québec, tant pour l'approvisionnement que pour les expéditions. Les petits établissements génèrent des volumes de transport assez faibles et ont une vocation essentiellement locale. Plus la taille des établissements augmente, plus ont-ils d'échanges avec l'extérieur du Québec.

GTRD
CANQ
TR
1481
29
Broch.

Les frais de production attribuables au transport des approvisionnements et des expéditions s'établissent aux environs de 8% pour l'ensemble de l'activité manufacturière; cependant, les établissements de certaines régions périphériques et ceux de certains secteurs industriels engagés surtout dans la transformation des produits primaires doivent supporter des coûts de transport plus élevés.

Le transport industriel québécois s'effectue par camion dans des proportions de 51% et 75%, respectivement pour les approvisionnements et les expéditions; il se répartit à peu près également entre le transport public et le transport privé. Par ailleurs, le transport ferroviaire et le transport maritime accaparent respectivement une part à peu près égale du transport industriel, se situant entre 8% et 18% selon les cas. Le premier mode est utilisé surtout pour les expéditions, tandis que l'autre sert davantage pour les approvisionnements.

Le transport effectué pour les petits établissements est réalisé presqu'exclusivement par camion, surtout en compte propre. Dès que la taille de l'établissement augmente, on note une diminution de l'importance accordée au camionnage au profit d'un éventail plus large de moyens de transport.

Les trajets à vide sont très fréquents dans le camionnage privé; en moyenne, 65% des «voyages» comportent un trajet à vide.

Plus de la moitié des marchandises industrielles (59%) sont transportées en lots brisés par les transporteurs publics. De même que pour les trajets à vide, plus l'établissement est petit, plus la proportion de lots brisés est importante.

En général, les industriels organisent plus souvent le transport de leurs marchandises

que ne le font leurs fournisseurs ou leurs clients. Cette constatation vaut davantage pour les expéditions que pour les approvisionnements.

Le courtage en transport est utilisé par 21% des établissements, et ce, particulièrement dans les régions de Montréal et des Cantons de l'Est. Ces services sont recherchés surtout pour l'approvisionnement.

La négociation des conditions de transport entre industriels et transporteurs publics est assez répandue au Québec où 40% des établissements y souscrivent. Ce processus se retrouve dans les moyens et surtout dans les grands établissements à cause du plus grand volume de marchandises qu'on y transporte.

Le transport joue un rôle important dans le choix d'un site industriel. Les principales considérations mentionnées à ce sujet sont: la proximité des marchés et des fournisseurs ainsi que l'accessibilité aux grands axes de transport.

La satisfaction exprimée par les industriels vis-à-vis des services offerts par le camionnage public est en général assez grande, tandis qu'elle apparaît un peu plus faible en ce qui a trait aux transports maritime et ferroviaire. Quant aux infrastructures, la satisfaction exprimée dans le cas du réseau routier et des infrastructures maritimes est assez grande mais elle diminue légèrement pour le réseau ferroviaire.

MINISTERE DES TRANSPORTS
QTR A 153 591